



Ordonnance de télécom CRTC 2007-243

Ottawa, le 11 juillet 2007

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	100	le 3 juillet 2007	le 1 ^{er} août 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	102	le 3 juillet 2007	le 1 ^{er} octobre 2007
Bell Canada	7044	le 3 juillet 2007	le 1 ^{er} août 2007
Bell Canada	7046	le 3 juillet 2007	le 1 ^{er} octobre 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>